

Les syndicats renouent avec l'unité contre l'austérité

L'intersyndicale CGT, CFDT, UNSA et FSU a publié hier ses revendications communes sur l'emploi, le pouvoir d'achat et la fiscalité. Elle appelle à une journée européenne de mobilisation contre les politiques austéritaires le 4 avril.

C'est une première depuis plusieurs années. Malgré leurs divergences respectives, quatre grandes centrales syndicales, CGT, CFDT, UNSA et FSU, ont décidé de faire front, en signant une adresse commune destinée aux pouvoirs publics (lire ci-dessous). Urgence de la situation économique et sociale oblige, les organisations, depuis la crise bretonne à l'automne dernier, ont décidé de renouer avec l'action en intersyndicale. Aujourd'hui, les quatre organisations réaffirment interpellier « solennellement les responsables économiques et politiques pour que soient apportées des réponses pour favoriser l'emploi privé et public, pour une plus grande justice sociale en matière de pouvoir d'achat et de fiscalité, et pour l'engagement de la France en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité proposé par la Confédération européenne des syndicats (CES) ».



Patrick Nussbaum

Pour l'intersyndicale : « Il est impératif de changer de cap, de stopper l'austérité et de relancer l'économie massivement en Europe ».

et préconise la mise en place d'un plan d'investissement. « Son but : créer jusqu'à 11 millions d'emplois en relançant l'économie par un effort important d'investissement de l'ordre de 260 milliards d'euros par an pendant dix ans. Cette somme équivaut à 2 % du PIB européen, soit deux fois le budget annuel de l'Union européenne », rappellent les syndicats français qui expliquent que « face à la crise qui frappe l'Europe, la seule réponse efficace est une réponse européenne ». L'intersyndicale note en outre qu'avec un taux de chômage de 11 % en moyenne en Europe, qui dépasse 15 % dans certains pays et « parvient à des niveaux insupportables en Grèce et en Espagne (plus

« Face à la crise en l'Europe, la seule réponse efficace est une réponse européenne. »

de 25 %, en particulier chez les jeunes), (...) il est impératif de changer de cap (...), de stopper l'austérité et de relancer l'économie de manière massive en Europe ».

Au plan national et s'agissant du pacte de responsabilité annoncé par la présidence de la République il y a quelques jours, les organisations syndicales signataires annoncent qu'elles porteront, « lors des discussions qui se dérouleront

Pour Mohamed Oussedik, qui a participé, au nom de la CGT dont il est membre du comité exécutif, aux rencontres de l'intersyndicale, « la situation très préoccupante exige

aujourd'hui que les syndicats se rencontrent, dépassent leurs différences et agissent de façon concrète ». Loin de n'avoir pour unique objectif qu'une

simple déclaration, l'intersyndicale compte bien joindre les actes aux paroles. Le 4 avril prochain, à l'initiative de la CES, la CGT, la CFDT, l'Unsa

et la FSU, toutes membres de la Confédération européenne des syndicats, appellent à une journée de mobilisation contre les politiques d'austérité qui

gangrènent les économies nationales et précarisent les populations. La CES mobilise sous le mot d'ordre d'« une nouvelle voie pour l'Europe »

dans (ce) cadre », leurs revendications en matière d'emploi, de qualification, de rémunération, de pouvoir d'achat et de justice fiscale.

MARION D'ALLARD

« Pour la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fiscales aux entreprises »

C'est l'un des objectifs clés fixés par la déclaration intersyndicale dont nous publions ci-dessous l'intégralité.



Dans leur déclaration du 25 novembre 2013, nos organisations syndicales

interpellaient solennellement les responsables économiques et politiques pour que soient apportées des réponses pour favoriser l'emploi privé et public, pour une plus grande justice sociale, en matière de pouvoir d'achat et de fiscalité et pour l'engagement de la France en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité proposé par la Confédération européenne des syndicats.

De façon à avancer concrètement dans la réalisation de ces objectifs, nos organisations syndicales conviennent :

En matière d'emploi

Elles demandent la poursuite de l'action concernant l'emploi des jeunes, notamment l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle

pour relancer une dynamique en faveur de l'emploi des jeunes et de l'emploi des seniors, à décliner dans les branches et les entreprises. Il est également nécessaire de faire le bilan des dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes avec l'ensemble des acteurs concernés, puissance publique, organisations syndicales et patronales.

Elles rappellent leur demande d'une politique économique appuyée sur l'investissement dans la recherche et le développement, l'innovation dans le cadre de la création et du renforcement des filières. Elles revendiquent :

- une plus grande clarté et une plus grande cohérence dans le financement et les aides apportés aux entreprises pour soutenir l'investissement et l'emploi ;
- la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fiscales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissement économique et

d'investissements sociaux : création d'emplois, qualification des salariés, politiques salariales dynamiques.

En matière de rémunération et de pouvoir d'achat

En articulation avec leur exigence de conditionnalité des aides aux entreprises, les organisations syndicales demandent l'ouverture d'un chantier de rénovation des classifications dans toutes les branches conventionnelles qui n'ont pas négocié et abouti sur le sujet depuis moins de cinq ans. Les objectifs assignés à ce chantier, fixés par un ANI de cadrage, seraient en particulier la reconnaissance de la qualification des salariés, la résorption de l'ensemble des inégalités salariales, notamment entre les femmes et les hommes.

En matière de fiscalité

Les organisations syndicales considèrent indispensable de réhabiliter l'impôt, outil de la solidarité nationale, notamment pour répondre aux besoins de la population. Cela

implique d'abord de privilégier l'impôt direct sur l'impôt indirect. Cela nécessite aussi de renforcer la progressivité de l'impôt direct. Cela passe par :

- un nouveau barème de l'impôt sur le revenu, augmenter le nombre de tranches, revoir les taux ;
- une évaluation des niches (dépenses fiscales) et la suppression de celles qui ne démontrent pas leur efficacité dans l'emploi, environnement... ;
- une réforme de la fiscalité locale pour mieux prendre en compte les revenus des occupants et la réalité de l'habitat ;
- la mise en place d'une véritable fiscalité écologique pour financer les investissements, notamment en faveur des économies d'énergie et de ressources naturelles, en atténuant le poids sur les ménages à bas et moyens revenus (tout particulièrement avec des mesures spécifiques en faveur des transports) ;

- un renforcement des moyens de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Les organisations syndicales conviennent d'agir ensemble dans les semaines qui viennent :

- en recherchant, au niveau régional, des priorités communes en matière d'action pour la pérennité et le développement de l'emploi en direction des régions, de l'État, du patronat, de la BPI, à l'image de ce qui s'est fait en Bretagne ;
- en soutenant l'action de leurs organisations de la fonction publique sur le pouvoir d'achat ;
- en engageant une campagne syndicale pour promouvoir le plan d'investissement proposé par la Confédération européenne des syndicats : interpellation des pouvoirs publics, information des salariés, manifestations européennes le 4 avril. Les organisations signataires porteront ces revendications et objectifs communs lors des discussions qui se dérouleront dans le cadre du pacte de responsabilité.